ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Tchad

Question écrite n° 6865

Texte de la question

M. Gilles de Robien attire l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur les violations quotidiennes des droits de l'homme au Tchad. Il y a deux ans, prenait fin une dictature qui aurait coute la vie en huit annees a plus de 40 000 personnes selon la commission d'enquete tchadienne. Malgre tout, depuis decembre 1990, et devant l'instabilite qui affecte le Tchad depuis l'avenement du MPS, les autorites ont deliberement choisi la repression. Ainsi, en trois ans, plus d'un millier de personnes ont ete emprisonnees pour raison politique et, a ce jour, aucune n'a ete traduite en justice. Beaucoup d'entre elles ont meme ete torturees ou severement maltraitees ; d'autres ont succombe aux sevices dont elles ont ete victimes et plusieurs dizaines on « disparu ». De plus, selon des informations connues, 500 personnes ont ete victimes d'executions extra-judiciaires. Les forces de securite qui en sont responsables agissent a la fois en jury, en juges et en bourreaux, et ce dans une totale impunite, c'est-a-dire sans que cela soit suivi d'enquetes ni de poursuites. Il appartient au front tchadien d'interdire les atteintes aux droits de l'homme, de mener des enquete sur ces violations, de traduire en justice les auteurs de ces actes, de mettre un terme aux detentions illegales et de prendre des mesures pour empecher de futures atteintes aux droits de l'homme. Il lui demande comment le gouvernement francais compte s'assurer, avec la communaute internationale, que seront adoptees des garanties permettant de restaurer ler espect des droits de l'homme au Tchad.

Texte de la réponse

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation des droits de l'homme au Tchad qui est effectivement preoccupante. Dans un passe tout recent, des exactions ont ete commises par des elements armes contre des populations civiles. Les exactions de certains membres de la garde republicaine dans le Logone oriental, au Sud du pays, en avril, le massacre de Chokoyam au debut du mois d'aout sont malheureusement presents dans toutes les memoires. La France a denonce ces atrocites avec la plus grande fermete. En effet, elle tient le respect des droits de l'homme pour une priorite de sa politique etrangere et ne manque donc pas de reagir chaque fois que des violations des droits de l'homme sont portees a sa connaissance. C'est pourquoi la France multiplie ses interventions aupres des responsables tchadiens pour proner le retour a la paix au sein de la population afin que le Tchad puisse devenir un Etat democratique et moderne qui se consacre a son developpement.

Données clés

Auteur : M. de Robien Gilles
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6865
Rubrique : Politique exterieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE6865

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 octobre 1993, page 3490
Réponse publiée le : 29 novembre 1993, page 4235